

FÉDÉRATION DES ENFANTS DÉRACINÉS DES DROM (F.E.D.D.)



Cette Fédération (FEDD) regroupe plusieurs associations, **notamment celle « des réunionnais de la Creuse »**. Elle nous a sollicité pour un rapprochement au regard de leur engagement pour la reconnaissance de l'histoire des enfants réunionnais exilés de force entre 1962 et 1984.

Le Président Emmanuel MACRON leur a reconnu, dans un courrier, la faute morale de la France.

Plusieurs de leurs revendications nous ont semblé légitimes pour justifier ce rapprochement, notamment :

- **l'intégration de l'histoire des « enfants dits de la Creuse » dans les manuels scolaires,**
- **le droit d'accès aux données personnelles, sans procédure judiciaire**
- **la prise en compte des années de travail dans les indemnités de retraite pour les ex-mineurs déracinés qui ont travaillé dans les exploitations agricoles, sans être rémunérés, jusqu'à leur majorité de 21 ans à l'époque.**

Le C.A. a validé le principe de ce rapprochement, dont les modalités pratiques mériteront d'être définies avec les responsables de la FEDD.